



CC 18 C

N° : 13



Additif moteur – AdBlue.

Chers amis bonjour,

En 2022, le magazine Que Choisir dénonçait déjà les soucis récurrents causés par l'additif pour moteur diesel AdBlue, lesquels engendrent de gros frais pour les propriétaires des voitures concernées.

Plusieurs centaines d'entre eux ont répondu à notre appel à témoignages, lancé à la fin de l'année dernière. Leurs réponses s'avèrent très instructives quant au comportement des constructeurs automobiles.



Si **Peugeot et Citroën** sont les deux marques les plus touchées en France, les défaillances ou les dysfonctionnements du système AdBlue impliquent presque tous les fabricants : Audi, BMW, Dacia, Fiat, Ford, Hyundai, Jaguar, Jeep, Kia, Mazda, Nissan, Porsche, Seat... Et cela concerne, toujours selon les personnes interrogées, les véhicules commercialisés de 2013 à 2020, avec une très forte concentration sur les années **2015-2019** (88% des signalements).

Autre enseignement, le traitement, le traitement du problème est plus que perfectible. Non seulement la panne n'est pas toujours résolue après l'intervention d'un réparateur, **mais les consommateurs en sont souvent de leur poche :**



- 9% seulement des automobilistes ayant rencontré un souci avec leur système AdBlue ont obtenu une prise en charge totale des réparations ;
- 55% ont réussi à bénéficier d'un remboursement partiel ;
- 36% ont dû payer de leurs propres deniers la totalité de la facture.

A l'arrivée, dans 91% des cas, le reste à charge est important pour les automobilistes : 921 €, en moyenne. Cette gestion au cas par cas regrettable et ce manque de transparence sur l'indemnisation proposée posent question.

Fernand ROZIAU

Président du CC 18 C